

Accueil / Actualités / 3EME Montée historique

3EME MONTÉE HISTORIQUE



Organisée par le
Comité des fêtes de Saâcy
RENSEIGNEMENTS : 06.88.56.69.66

26 et 27
Septembre
2020

**ENTREE ET PARKING
GRATUITS**

Samedi 26
11h - 18h

Dimanche 27
9h - 18h

**3^{ème} MONTEE
HISTORIQUE**
Saâcy - Citry
77730



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

FACEBOOK : www.facebook.com/monteehistosaacy/
SITE WEB : <https://monteesaacy.monsite-orange.fr>

Buvette, restauration, village partenaires



MAIRIE
DE

CITRY 77730

Place Gaston de Renty

☎ : 01 60 23 60 27

☎ : 01 60 23 62 23

E-mail : mairie.citry@wanadoo.fr

Monsieur Thierry FLEISCHMAN
Maire de CITRY

Citry, le 17/09/2020

AVIS AUX ADMINISTRÉS

Objet : Montée historique organisée du samedi 26 septembre (08h00) au dimanche 27 septembre 2020 (22h00).

Madame, Monsieur,

Vu l'arrêté préfectoral n°20/BC/ 111 du 3 juillet 2020, donnant délégation de signature à M. le Sous-Préfet de Meaux,
Vu le règlement particulier de la manifestation,
Vu la présence des ambulances Favier en date du 02/07/2020,
Vu l'attestation d'assurance en date du 10/04/2020,
Vu l'arrêté du maire de Saacy 01/07/2020,
Vu l'arrêté du maire de Citry 25/06/2020,
Vue l'avis favorable de la Compagnie de Gendarmerie de Coulommiers, daté du 21/07/2020,
Vu l'avis favorable du conseil départemental en date du 01/09/2020,
En application du décret n°2020-860 du 10/07/2020, il est recommandé à l'organisateur de veiller au strict respect des mesures barrières édictées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid 19.

Un événement festif de nature à nous apporter un moment de détente bienvenu se déroule dans nos communes :

-le samedi 26 septembre, de 08h00 jusqu'à 21 H00 et le dimanche 27 septembre de 08h00 jusqu'à 21H00, la manifestation organisée par le comité des fêtes de Saacy et le comité des fêtes de Citry, impose de réglementer la circulation routière sur les territoires de Saacy, Bussières et Citry.

A Citry et particulièrement au hameau de Villaré, la circulation rue du Château d'Eau et l'accès au CD55 vers Saacy seront fermés par des barrières du samedi 26 septembre dès 08h00 jusqu'à 21h00 et fermés de nouveau le dimanche 27 septembre de 08h00 à 21h00.

L'accès au CD 55, pour sortir de Villaré en direction de Bussières ou de Saacy ne pourra se réaliser ces deux journées de 08h00 à 21h00. La sortie et/ou l'accès à Villaré se feront par la rue de Villaré et le CD 70. Dès 21h00, la circulation sera rétablie normalement.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

Thierry FLEISCHMAN, maire.



Secrétariat ouvert : Lundi, Mardi, Jeudi de 14 h à 17 h 30 - Vendredi de 14 h à 16 h 30 - Samedi de 9 h à 12 h

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

OBJET :

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION RUE DU CHATEAU D'EAU, SAUF DESSERTE POUR LES RIVERAINS AVEC UNE CIRCULATION DANS LES DEUX SENS RUE DE CHEVAUDRIE et RUE de VILLARE , LE 26 ET LE 27 SEPTEMBRE 2020, DE 08H00 à 22H00 LORS DU DEROULEMENT DE LA MONTEE HISTORIQUE (MANIFESTATION AUTOMOBILISTE) .

Monsieur Thierry FLEISCHMAN, Maire de CITRY, Seine et Marne,
VU le code de la Route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213.1 à L 2213.2

Vu l'organisation par le comité des fêtes de Saacy et les communes de Saacy et Citry d'une montée historique de véhicules anciens sur le CD 55, de la Croix de Saacy aux Plâtrières ,

Considérant que la manifestation « Montée historique » organisée sur le territoire des communes de Saacy-sur-Marne et Citry, nécessite de prendre des mesures temporaires de restriction à la circulation sur la RD 55, de la Croix de Saacy à la route des Feuchères aux Plâtrières, afin d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la route ,

Considérant que la sortie ou l'entrée des administrés du hameau de Villaré peuvent se réaliser par les rues communales de Chevaudrie et de Villaré. Cette dernière rue aboutissant au CD 70, vers Pavant et/ou Saacy ,

ARRÊTE

Article 1 :

LE 26 ET 27 SEPTEMBRE 2020, DE 08H00 à 22H00, L'ACCES AU CD 55, VERS BUSSIERES OU SAACY A PARTIR DU HAMEAU DE VILLARE NE SERA PAS AUTORISE A TOUS LES VEHICULES EN RAISON DE LA MONTEE HISTORIQUE.

Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement de la Montée Historique, de réglementer la circulation comme suit :

Article 2

LE 26 et 27 SEPTEMBRE 2020, de 08h00 à 22H00, LA CIRCULATION SERA FERMÉE TEMPORAIREMENT RUE DU CHÂTEAU D'EAU, SAUF DESSERTE AUX RIVERAINS.

Article 3 :

LE 26 et 27 SEPTEMBRE 2020, de 08H00 à 22h00 LA SORTIE ET/OU L'ENTREE DE VILLARE NE POURRONT SE REALISER QU'EN EMPRUNTANT LES RUES DE CHEVAUDRIE ET DE VILLARE.

Article 4 : LA CIRCULATION SERA RETABLIE DES 22H00, le 26 ET 27 SEPTEMBRE 2020

Article 3 :

Le présent arrêté sera transmis pour information à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de la Ferté-sous-Jouarre,
- Cet arrêté est porté à la connaissance des Comités des Fêtes de Saacy, de CITRY et les riverains par affichage.

Fait à CITRY,
le 25 juin 2020
Le Maire, sous réserve de l'accord préfectoral.

T. FLEISCHMAN




MAIRIE DE CITRY

Place Gaston de Renty

77730 CITRY

01 60 23 60 27

Nous contacter

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.  Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

Accepter

Copyright 2021 Mairie de Citry